

## SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS À MONACO

Société anonyme monégasque au capital de 24 516 661 euros  
Siège social : Monte-Carlo - Place du Casino, Principauté de Monaco  
R.C.S. Monaco 56 S 523  
Siren : 775 751 878  
ISIN : MC0000031187

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2017

#### Détail du vote par résolution

##### Assemblée Générale Ordinaire

Nombre d'actions disposant du droit de vote	24 516 661
Nombre d'actionnaires présents, représentés, ou ayant voté par correspondance	683
Nombre de voix présentes, représentées ou vote par correspondance	21 390 532
<b>Taux de participation</b>	<b>87,25%</b>

	Pour		Abstention		Contre		Restriction du vote	
	voix	%	voix	%	voix	%	Hors vote	Sans droit
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2017							
	21 192 165	99,07%	60 071	0,28%	138 296	0,65%		1 000
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2017							
	21 229 942	99,25%	21 794	0,10%	138 796	0,65%		1 000
3	Quitus à donner aux Administrateurs en exercice							
	21 237 523	99,29%	11 002	0,05%	142 007	0,65%		1 000
4	Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2017							
	21 249 321	99,34%	325	0,00%	140 886	0,66%		1 000
5	Nomination des Commissaires aux Comptes							
	21 245 904	99,32%	6 402	0,03%	138 226	0,65%		1 000
6	Autorisation donnée aux Membres du Conseil d'Administration de négocier, signer tous les documents nécessaires dans le cadre de l'octroi du mandat d'hypothéquer portant sur les Villas du Sporting, autorisation de l'affectation hypothécaire y relative potentielle et à terme, consécutive à l'éventuelle réalisation de l'hypothèque							
	21 228 783	99,25%	7 155	0,03%	154 594	0,72%		1 000
7	Autorisation donnée aux Membres du Conseil d'Administration de négocier, signer tous les documents nécessaires dans le cadre de l'octroi de tout mandat d'hypothéquer portant sur les Résidences du Sporting et le Monte-Carlo Bay Hotel & Resort, autorisation de l'affectation hypothécaire y relative potentielle et à terme, consécutive à l'éventuelle réalisation de l'hypothèque							
	21 228 963	99,24%	3 665	0,02%	157 904	0,74%		1 000
8	Autorisation aux Membres du Conseil d'Administration de traiter personnellement ou ès-qualités avec la Société dans les conditions de l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895 et de l'article 20 des statuts							
	21 214 614	99,18%	17 812	0,08%	158 106	0,74%		1 000
9	Autorisation de rachat des actions de la Société							
	20 968 255	98,03%	13 206	0,06%	409 071	1,91%		1 000